

comme supérieur de la communauté à Montréal; et il devait être réélu aux quatre termes suivants: il mourut dix-huit mois avant la fin du dernier terme.

M. Colin, par sa position, se trouva mêlé à toutes les questions qui touchaient aux intérêts religieux du pays, et il le fit généralement avec un art et un succès qu'ont admirés les meilleurs juges. Même les diplomates et les hommes d'état, avec lesquels il fut en rapport, lui ont reconnu, à un haut degré, les aptitudes de leur profession unies à un grand esprit sacerdotal et à un désintéressement parfait. L'un d'eux admirait en lui «la prudence, la sagesse, la hauteur de vue, la fermeté unie à la mansuétude, surtout une merveilleuse perspicacité qui lui faisait, d'intuition, pénétrer les problèmes les plus compliqués et les résoudre avec une clarté lumineuse.»

Le vice-recteur de l'Université Laval disait dans un discours public, «que cette institution est principalement l'œuvre de M. Colin; qu'il en fut un des fondateurs, l'ami fidèle, l'insigne bienfaiteur, l'appui le plus ferme». Et il ajou-